



**HAL**  
open science

## Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02040979

**HAL Id: hceres-02040979**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040979v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : STAPS

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master propose un cursus basé à la fois sur un tronc commun et sur une diversification en trois spécialités à orientation professionnelle : *Intervention et formation en activité physique et sportive ou adaptée* (IFAPSouA) avec deux parcours (*Intervention et gestion en activité physique adaptée et santé* - IGAPA-S et *Métiers de la formation et de l'intervention en activité physique et sportive* - MFIAPS), *Management des organisations sportives* (MOS), *Préparation physique, mentale et réathlétisation* (PPMR) ; et une spécialité à orientation recherche *Mouvement, performance, santé* (MPS). Les objectifs de la spécialité IFAPSouA sont de former des professionnels de la gestion et de l'intervention en activités physiques adaptées dans les domaines associatif et médico-social. La spécialité MOS vise les métiers de la gestion d'organisations sportives et d'industries du sport. La spécialité PPMR conduit à l'encadrement de la préparation et l'intervention auprès des sportifs. La spécialité MPS conduit principalement aux métiers de la recherche après poursuite d'études en doctorat. Plus de 500 étudiants sont inscrits dans cette mention de master (330 en première année, et 210 en seconde année), répartis entre les diverses spécialités. Les enseignements sont dispensés sur le site lyonnais. La spécialité PPMR fait l'objet d'une co-diplomation avec l'université libre de Bruxelles. Le parcours MFIAPS est cohabilité avec l'université de Saint -Etienne. Le master est ouvert à la formation initiale et continue.

## Avis du comité d'experts

L'organisation du master est clairement décrite dans le dossier avec une structuration bien articulée en quatre spécialités tout en ayant un tronc commun d'enseignements d'outils et méthodes, d'approches scientifiques et de méthodologie de la recherche (33 crédits européens (ECTS) en première année (M1), 6 à 9 ECTS en M2 selon les spécialités). Dans la spécialité MPS, la partie enseignement est complètement mutualisée en M1 avec les autres spécialités, ce qui permet de manière intéressante à ces étudiants, orientés vers la recherche, d'acquérir aussi des connaissances à orientation professionnelle. Des unités d'enseignement (UE) optionnelles ou à choix d'enseignements sont proposées dans les spécialités (sauf dans la spécialité MOS), permettant la construction de parcours individualisés, en cohérence avec les objectifs de formation de chaque spécialité. Les enseignements sont déclinés en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, les modalités d'évaluation sont claires, les connaissances, compétences et débouchés visés bien détaillés. En revanche, l'enseignement de langue est très peu développé en général dans la mention, sauf dans la spécialité MOS. Les cursus des différentes spécialités s'appuient de manière adéquate sur des fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) qui, même si elles portent des intitulés différents des cursus, renvoient à des secteurs de professionnalisation clairement identifiés. La formation à et par la recherche est bien présente, notamment au travers de différents enseignements. La formation à l'intervention en milieu professionnel est également bien valorisée par un poids important des stages, en M1 et en M2, articulés avec des enseignements de méthodologie spécifiques.

La mention est bien positionnée dans son environnement académique et socio-économique. Le dossier présente, ce qui est à souligner, une liste des formations analogues au niveau de la région, en faisant une analyse des spécificités des spécialités du master lyonnais. Chaque spécialité a tissé des liens et partenariats nombreux avec différentes universités et/ou structures et réseaux professionnels, ce qui contribue aussi à un positionnement bien établi au niveau régional. L'environnement en région Rhône-Alpes est aussi particulièrement riche en associations et organisations sportives dont bénéficie cette formation. Ce dynamisme est renforcé par la composition du conseil de perfectionnement qui pilote la mention (voir ci-dessous). Le master est adossé avec pertinence à un laboratoire pluridisciplinaire Centre de Recherche sur l'Innovation et le Sport (EA 647-CRIS) qui regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs qui participent

à la formation et alimentent les enseignements par leurs différentes thématiques de recherche dans les domaines des sciences de la vie, des sciences humaines et des sciences sociales.

Les équipes pédagogiques sont parfaitement décrites dans le dossier, étoffées et variées (enseignants-chercheurs, enseignants du secondaire et intervenants extérieurs professionnels en proportion variable selon les spécialités). Les fonctions sont précisées dans le dossier avec les enseignements dispensés, liés à la professionnalisation dans les différentes spécialités. La mention est pilotée par le conseil de perfectionnement des formations professionnelles (CPFP) composé de représentants des formations, de représentants des métiers du sport et d'un représentant étudiant, conseil qui assure un suivi de l'ensemble des formations STAPS de l'établissement et de leur évolution. Ces équipes et conseil s'appuient sur un ensemble d'outils d'évaluation et d'autoévaluation permettant un pilotage très satisfaisant.

Le dossier présente une analyse extrêmement fouillée des données recueillies sur les flux entrants et sortants année par année, spécialité par spécialité, sur l'insertion professionnelle et les emplois occupés, accompagnée de tableaux très nombreux et très détaillés. Si les informations sont de ce fait complètes, la lecture de cette partie du dossier et des annexes en est rendue parfois complexe. La formation est très attractive. Les effectifs sont élevés (de l'ordre de 330 en M1 et de 210 en M2), et une part importante d'étudiants arrive en M1 en provenance d'autres formations ou régions. Les taux de réussite en M1 et en M2 sont très satisfaisants globalement (ils sont détaillés ci-dessous). De même le taux d'insertion à l'issue du master dans les spécialités à finalité professionnelle est très bon (autour de 78 % globalement), pour chacun de ces cursus, avec des emplois qui sont en majorité dans le secteur correspondant.

La mention dispose d'un outil performant de suivi des flux et du devenir des étudiants, dont les données sont analysées dans le dossier et les résultats pris en compte pour l'évolution et le pilotage des cursus.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La mention est adossée à un laboratoire pluridisciplinaire (EA 647-CRIS), affilié à deux écoles doctorales (orientées Sciences de la vie ou Sciences humaines et sociales). Les enseignants-chercheurs du laboratoire sont fortement impliqués dans la formation à et par la recherche quelle que soit la spécialité. La part d'UE dédiées est significative (UE d'approches scientifiques en M1 (18 ECTS), UE de méthodologie de la recherche en M2). Suite aux recommandations émises en 2010 par l'AERES, l'appui recherche a été renforcé notamment par des contenus d'enseignement alimentés par les thématiques du laboratoire. L'adossement recherche est bon mais on peut regretter que les liens avec d'autres structures de recherche, au niveau local ou régional ne soient pas mentionnés de manière systématique.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La mention présente un ensemble de mesures (UE de professionnalisation en M1, UE de préprofessionnalisation dans chaque spécialité en M2, favorisant une découverte des secteurs, stages en M1 et M2) qui doivent permettre la professionnalisation. Les intervenants extérieurs sont nombreux et des liens multiples existent avec les milieux socio-économiques qui doivent aider la construction du projet professionnel. On peut cependant regretter que le dossier présente, en général, ces dispositifs de manière assez globale.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le dossier présente très clairement les objectifs et modalités des stages (recherche de stage, conventions, suivi, évaluation), avec un niveau d'implication des étudiants pensé de manière très cohérente, en continuité et progression par rapport à la licence. La réalisation et le suivi sont parfaitement encadrés. Ces stages sont bien valorisés par le poids en ECTS (9 ECTS en M1, de 15 à 30 ECTS selon les spécialités en M2) et l'absence de compensation des notes.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>En dehors des dispositifs classiques d'échanges, il y a des accords de coopération avec différents pays d'Afrique. Le dossier ne fournit pas d'informations sur le fonctionnement de ces accords. Ce point est globalement peu détaillé et on observe qu'il y a très</p>

	<p>peu d'étudiants entrants (un sur le contrat actuel) et peu de sortants par rapport aux effectifs du master : 30 sur le contrat actuel, ces étudiants partant vers l'Europe et le Canada.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les informations concernant les flux entrants ou sortants et le devenir des diplômés sont très détaillées, témoignant d'une bonne appropriation de ces données comme aide au pilotage de la mention.</p> <p>Le master est en lien avec la licence STAPS de l'établissement (environ les deux tiers des diplômés de licence poursuivent dans ce master), avec aussi une forte attractivité dans toutes les spécialités pour des étudiants d'autres établissements.</p> <p>Des passerelles sont précisées permettant des réorientations entre spécialités et parcours. L'entrée en M1 se fait selon les modalités classiques de recrutement, hormis pour la spécialité MOS qui a des modalités particulières. L'entrée en M2 se fait sur dossier et entretien le cas échéant. Une grande majorité poursuit en M2 (de 80 à 97 % selon les spécialités), très généralement celui correspondant. Le dossier précise qu'il n'y a pas de dispositif particulier d'aide à la réussite au niveau de la mention.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est dispensé essentiellement en présentiel. La formation dispose des dispositifs classiques de validation des acquis d'expérience et d'aménagement pour les étudiants avec statut particulier (sportifs haut-niveau, salariés, handicapés) auquel est adjoint un dispositif d'aménagement au cas par cas pour des situations particulières. La formation continue est globalement peu développée, mais une réflexion est menée pour accroître le nombre d'étudiants dans ce dispositif. Il faut noter aussi un réel souci d'accueil des différents profils d'étudiants, par une organisation du calendrier avec cours massés dans les spécialités professionnelles. La mention est clairement structurée. Connaissances scientifiques, méthodologiques et pratiques sont précisées ainsi que les compétences additionnelles. En revanche, la part d'enseignement de langue est très faible, il est absent en M2 sauf dans la spécialité MOS, alors que l'obtention du master nécessite la certification niveau B1. Il est précisé que ce point sera corrigé pour le prochain contrat quinquennal.</p> <p>La mention utilise une plate-forme pédagogique développée au niveau de l'établissement. Le dossier est très succinct sur l'utilisation du numérique (supports de cours, forum, certains examens informatisés, etc.).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les procédures sont harmonisées au niveau de l'établissement ainsi que les modalités de réunion des jurys. Les modalités d'évaluation et de compensation sont similaires pour toutes les spécialités, elles sont clairement explicitées. L'évaluation en contrôle continu est privilégiée, dans toutes les UE, ce qui doit favoriser la progression des étudiants. Les notes de stage ne sont pas compensables, ce qui valorise aussi l'importance de ces mises en situation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation a défini des compétences ainsi que des niveaux d'acquisition, pour chaque spécialité, ces tableaux (présentés en annexe dans le dossier) sont fournis aux étudiants avec le diplôme. Cette initiative tout à fait pertinente permet un suivi efficace des acquisitions et de la progression. Au niveau de l'établissement un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) vient d'être mis en place ; il va progressivement être intégré à la formation STAPS (dans un premier temps en licence) et permettra de venir encore renforcer ce suivi.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La formation bénéficie d'un outil performant pour la connaissance de la population étudiante et le pilotage : les données de suivis de cohortes réalisées par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), avec un taux de réponse à l'enquête (supérieur à 75 %) globalement significatif pour l'analyse des informations. Les données fournies dans le dossier sont très nombreuses (taux d'insertion, délai, salaire, type et localisation de l'emploi, etc.)</p>

	<p>analysées et prises en compte par l'équipe pédagogique par rapport aux objectifs de formation pour chaque spécialité. Les taux de réussite en master à orientation professionnelle sont globalement bons à très bons (74 % en moyenne en M1, 71 % en moyenne en M2).</p> <p>Les chiffres indiquent un taux d'insertion professionnelle globalement très satisfaisant (supérieur à 75 %), avec une majorité d'emplois trouvés dans la région, ce qui souligne l'ancrage de la mention. Le pourcentage de poursuite d'études est très faible.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Une procédure quantitative d'évaluation des formations par les étudiants est cadrée au niveau de l'établissement (charte de l'évaluation). Chaque spécialité professionnelle complète ce dispositif par des modalités spécifiques, qui permettent une évaluation qualitative. Ces résultats (exemples fournis en annexe du dossier) sont pris en compte pour des ajustements de la formation. L'OVE fournit également une évaluation de la formation par les diplômés, permettant une appréciation qualitative de la pertinence du cursus par rapport à l'accès à l'emploi, pour chacune des spécialités. Le dossier présente ces données avec leur analyse.</p> <p>Le pilotage s'appuie sur les équipes pédagogiques, dont la composition est fournie et les rôles précisés, et sur un conseil de perfectionnement, dont les missions et la composition sont établies au niveau de l'établissement. Ce CFPF pilote et suit l'évolution des différentes formations STAPS. Le pilotage est tout à fait efficace.</p> <p>Equipes pédagogiques et conseil peuvent également s'appuyer sur les procédures d'autoévaluation. Le dossier montre une prise en compte de recommandations faites lors du précédent plan. Une autoévaluation en points forts et points à améliorer est aussi fournie dans le dossier. Enfin, il faut mentionner une procédure très originale initiée avec Toulouse 3 pour une démarche commune d'autoévaluation croisée avec experts anonymes. Les résultats sont annexés au dossier.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- L'adossement recherche cohérent à un laboratoire pluridisciplinaire.
- L'organisation pédagogique très structurée.
- Les réseaux nombreux et diversifiés avec les milieux socio-économiques.
- Un pilotage de la formation s'appuyant sur un conseil de perfectionnement et des procédures formalisées d'évaluation de la formation.
- Un suivi des flux étudiants et des diplômés dont les données sont analysées et prises en compte.
- Une forte attractivité de la mention.

### Points faibles :

- La faiblesse dans le niveau d'insertion professionnelle pour la spécialité PPMR.
- Une faiblesse dans le taux de réussite pour la spécialité MPS.

**Conclusions :**

Le dossier est particulièrement informatif et permet une évaluation du fonctionnement de cette mention et des différentes spécialités.

La mention est organisée de façon progressive avec quatre spécialités dont les enseignements sont cohérents avec les objectifs visés. La formation est bien implantée dans les milieux socio-économiques de la région, avec un positionnement souvent original en termes d’offre de formation. Elle a une forte attractivité et les taux de réussite sont globalement très bons. L’ouverture à l’international pour l’accueil d’étudiants étrangers devrait cependant être accrue. Le pilotage est efficace avec des outils formalisés de suivi et d’évaluation performants. Ceci devrait contribuer à moyen terme à améliorer le niveau d’insertion professionnelle de la spécialité PPMR. Il pourrait aussi être intéressant d’évaluer le marché de l’emploi par rapport à certaines spécialités. La formation est bien adossée à un laboratoire dont les thématiques couvrent les principaux secteurs de cette mention et dont l’effectif permet l’encadrement. Cependant, au niveau du dossier, l’environnement recherche mériterait peut-être d’être élargi à d’autres laboratoires de façon plus claire pour renforcer la visibilité des partenariats régionaux. Ceci pourrait aussi permettre de diversifier l’offre des lieux de stage pour les étudiants s’orientant vers la recherche, et améliorer encore le taux de réussite. L’enseignement de langue devrait être systématisé en M2.

## Éléments spécifiques des spécialités

**Intervention et formation en activité physique et sportive ou adaptée (IFAPSouA)**

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche a été renforcée et les modalités sont clairement précisées. Cette spécialité s’appuie sur les deux équipes du laboratoire mais en particulier sur l’équipe Activités Physiques et Vulnérabilités (APV), dont les travaux alimentent les contenus d’enseignement. Le dossier mentionne, sans la détailler, une cohabilitation du parcours MFIAPS avec l’Université Jean Monnet Saint-Etienne, mais sans préciser les liens avec le laboratoire de Physiologie de l’Exercice de Saint-Etienne. Les collaborations avec d’autres laboratoires sur des thématiques voisines permettraient de diversifier cet adossement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les dispositifs sont décrits de façon globale (voir commentaires pour la mention). La spécialité a développé des partenariats avec des réseaux de santé et du secteur médico-social, qui doivent contribuer à augmenter les lieux de stage et les débouchés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En plus des modalités définies au niveau de la mention, la spécialité privilégie la réalisation de stages longs dans le parcours IGAPA-S (150 heures en M1, 6 mois en M2). En M2 ce stage se concrétise par deux mémoires professionnels permettant d’évaluer les capacités à analyser et développer un projet professionnel, en accord avec les objectifs de ce parcours orienté sur le développement de structures en activités physiques sportives et adaptées.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>En dehors des dispositifs classiques d’échanges, il y a des accords de coopération avec différents pays d’Afrique. Il n’y a pas d’informations dans le dossier sur le fonctionnement de ces accords. La mobilité semble peu encouragée.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants de M1 viennent pour les deux tiers de la licence STAPS de Lyon 1. L’accès en M2 se fait sur dossier, entretien et lieu de stage attesté. La spécialité présente une bonne attractivité (30 % viennent d’autres établissements). La structuration en UE spécifiques avec enseignements au choix permet des parcours individualisés en fonction des projets professionnels. La structuration de la spécialité présente une forte mutualisation des deux parcours (intervention en activités physiques sportives et adaptées, éducation pour la santé) permettant des réorientations. De plus, le parcours MFIAPS fait l’objet d’une cohabilitation avec</p>



	l'université de Saint-Etienne. Le dossier mentionne un enseignement passerelle avec le Diplôme Inter-Universitaire <i>Education thérapeutique</i> , dispositif intéressant mais qui concerne seulement un petit nombre d'étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Il n'y a pas de spécificité pour cette spécialité.
Evaluation des étudiants	Les procédures et modalités sont celles définies au niveau de la mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les dispositifs sont définis au niveau de la mention. Les tableaux définissent avec précision les compétences et le niveau d'acquisition attendu pour chaque enseignement.
Suivi des diplômés	Au vu des données, le taux de réussite pour le parcours MFIAPS est un peu faible (60,4 % en moyenne vs 74 % dans le parcours IGAPAS). Pour cette spécialité, les taux d'insertion des diplômés sont très satisfaisants, pour chacun des parcours (au moins 80 %), en majorité en CDI et à un poste correspondant au niveau de formation. Les secteurs d'emploi principaux sont en accord avec les objectifs de cette spécialité (secteur médico-social et secteur de l'éducation).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les procédures et dispositifs pour la spécialité sont décrits et cadrés au niveau de la mention.

### Management des organisations sportives (MOS)

Place de la recherche	La spécialité est adossée plus particulièrement au groupe Dynamiques Professionnelles et Organisations. Suite aux recommandations formulées en 2010 par l'AERES, l'adossement à la recherche de la spécialité a été renforcé. Les actions indiquées montrent une prise en compte de la recherche tout à fait satisfaisante (publications, collaborations, contrats d'étude, participation des étudiants à des projets d'études et enquêtes de terrain ou recherche appliquée, renforcement des enseignements de méthodologie, etc.).
Place de la professionnalisation	Le dossier détaille et précise la mise en place de dispositifs spécifiques (accompagnement individualisé, conférences débats, association des étudiants, simulations d'entretiens de recrutement, participation à des projets, etc.) qui contribuent de manière pertinente à la professionnalisation. De même, les liens avec les réseaux de partenaires et les rencontres avec des professionnels participent de cette construction du projet professionnel.
Place des projets et stages	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Dans cette spécialité l'accent est mis sur la réalisation de stages longs de durée minimum de quatre mois en M1 et de six mois en M2. Si ces durées sont tout à fait cohérentes avec les objectifs de la formation, cela pose pour le M2 la question de l'adéquation à la réglementation.
Place de l'international	En dehors des dispositifs classiques d'échanges, présentés de manière globale, il y a des accords de coopération avec différents pays d'Afrique. Le dossier ne donne pas d'informations sur le fonctionnement de ces accords. Il y a très peu d'entrants, quelques sortants (15) sur le contrat actuel, à destination des universités d'Europe et du Canada. Cette mobilité est réalisée en M1.

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La spécialité montre une grande diversité des étudiants entrants en M1 (40 % en provenance d'autres établissements ou cursus), ce qui atteste de l'attractivité de cette spécialité. L'accès dès le M1 est sélectif, avec une procédure d'orientation active en M1 (dossier de candidature avec projet professionnel et entretien), qui est justifiée dans le dossier par une nécessité de réguler le nombre très important de demandes avec les capacités d'accueil.</p> <p>Des supports pédagogiques sont mis à disposition sur la plate-forme numérique, permettant ainsi une mise à niveau, en adéquation avec la diversité des cursus des entrants dans la spécialité MOS.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Les données fournies indiquent qu'au sein de la mention, cette spécialité est celle qui accueille actuellement le plus d'étudiants en formation continue, et a mis en place quelques enseignements en formation à distance, en adéquation avec les caractéristiques des étudiants accueillis.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les procédures et modalités sont celles définies au niveau de la mention.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les dispositifs sont définis au niveau de la mention. Les tableaux définissent avec précision les compétences et le niveau d'acquisition attendu pour chaque enseignement.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le taux de réussite au master est très bon (78 %). Dans cette spécialité le taux d'insertion est également élevé (de l'ordre de 80 % en moyenne), dont une bonne partie en CDI (60 %), avec une bonne adéquation avec la finalité de ce master. Seul un tiers est au niveau cadre, ce qui est justifié dans le dossier de manière cohérente par les particularités de cette catégorie d'emplois.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les procédures et dispositifs pour la spécialité sont décrits et cadrés au niveau de la mention. La spécialité MOS s'est également dotée d'un comité de pilotage avec des acteurs des secteurs de professionnalisation, permettant d'accroître les liens avec les milieux socio-économiques. Cependant, l'articulation de ce comité avec l'équipe pédagogique et le CFPF n'est pas très claire dans le dossier.</p>

Préparation physique, mentale et réathlétisation (PPMR)

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le dossier détaille très clairement les modalités de l'adossement recherche de la spécialité. Les contenus sont alimentés principalement par les thématiques de l'équipe « Performance Motrice, Mentale et du Matériel » (P3M). Dans cette spécialité, une part importante est faite à la recherche, notamment par une initiation à la recherche en M1 et un stage recherche en M2 (en plus du stage professionnel) où les étudiants doivent développer un protocole expérimental complet, ce qui constitue un point fort pour cette spécialité. Les liens avec d'autres laboratoires ne sont cependant pas clairement précisés dans le dossier pour cette spécialité.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les dispositifs sont décrits de manière globale (voir commentaires de la mention). La spécialité bénéficie d'un environnement régional riche en structures sportives et des collaborations ont été établies avec de nombreux partenaires (clubs, ligues, pôles) qui doivent favoriser l'expérience et l'insertion professionnelle. La part d'enseignements réalisée par des professionnels pourrait cependant être accrue dans cette spécialité en M2.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Dans cette spécialité, les stages longs sont également privilégiés (120 heures et 360 heures en M1 et M2 au minimum). De façon tout</p>

	à fait intéressante, les étudiants doivent aussi réaliser un stage en laboratoire au cours du M2, permettant d'évaluer les capacités à concevoir et réaliser un protocole de recherche. Cette initiative tout à fait pertinente n'est toutefois pas très visible dans la maquette d'enseignement.
Place de l'international	En dehors des dispositifs classiques d'échanges, il y a des accords de coopération avec différents pays d'Afrique. Il n'y a pas d'informations dans le dossier sur le fonctionnement de ces accords.  La mobilité semble peu encouragée. Une co-diplomation intéressante avec l'Université libre de Bruxelles existe, mais peu d'informations sont fournies sur le fonctionnement, quelques étudiants bénéficient de ce dispositif.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	50 % des étudiants de M1 viennent de la licence STAPS de Lyon 1 principalement de la spécialité <i>Entraînement sportif</i> . Il y a une forte attractivité de cette spécialité, et on peut regretter que les informations soient succinctes dans le dossier alors que cela pourrait constituer un vrai point fort.  La spécialité présente une structuration en UE spécifiques avec enseignements au choix qui permet des parcours individualisés en fonction des projets professionnels.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Il n'y a pas de spécificité pour cette spécialité.
Evaluation des étudiants	Les procédures et modalités sont celles définies au niveau de la mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les dispositifs sont définis au niveau de la mention. Les tableaux définissent avec précision les compétences et le niveau d'acquisition attendu pour chaque enseignement.
Suivi des diplômés	Le dossier souligne un taux de réussite assez faible en M1 PPMR (58,6 % en moyenne). Le taux de réussite au diplôme est très fluctuant, très faible en 2013-14 (52 %) par rapport aux deux années précédentes (80 % en moyenne). Comme pour les autres spécialités professionnelles, le taux d'insertion est très correct (83 % en moyenne), avec plus de 60 % en CDI et avec une majorité d'emplois en relation directe avec le cursus. En revanche, moins de la moitié sont au niveau cadre. Ceci peut s'expliquer par le secteur d'emploi spécifique et l'équipe pédagogique cherche de manière active à augmenter l'employabilité.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les procédures et dispositifs pour la spécialité sont décrits et cadrés au niveau de la mention.

### Mouvement, performance, santé (MPS)

Place de la recherche	La spécialité est adossée au laboratoire EA 647-CRIS. Les modalités sont détaillées avec clarté dans le dossier. Les enseignants-chercheurs des équipes du laboratoire participent largement à la formation qui est alimentée par les thématiques de recherche de façon cohérente, au travers d'enseignements orientés vers l'analyse des activités physiques et de la performance sportive. La mise en pratique est aussi privilégiée par la réalisation de deux stages (stage méthodologique en M1 (80 heures), stage long de 24 semaines en laboratoire en M2). Il est indiqué que l'accueil des étudiants dans un autre laboratoire est possible, mais le dossier manque d'informations sur ces structures de recherche sur ces thématiques, au niveau local ou régional.
-----------------------	---

Place de la professionnalisation	Les dispositifs sont décrits de façon globale (voir les commentaires au niveau de la mention).
Place des projets et stages	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. La structure d'accueil est le laboratoire EA 647-CRIS, dont le caractère pluridisciplinaire permet de couvrir les thématiques en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales. Le dossier mentionne la possibilité d'un accueil dans un autre laboratoire mais qui paraît concerner peu d'étudiants. La progression du niveau d'exigence est bien décrite entre M1 et M2, et doit viser la production de données publiables au niveau international en M2. Le stage est donc tout à fait valorisé, avec d'ailleurs un poids de 30 ECTS au dernier semestre.
Place de l'international	En dehors des dispositifs classiques d'échanges, il y a des accords de coopération avec différents pays d'Afrique. Le dossier ne fournit cependant pas d'informations sur le fonctionnement de ces accords, alors que la spécialité accueille quelques étudiants d'Afrique du Nord. La mobilité semble globalement peu encouragée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	60 % environ des étudiants de M1 viennent de la licence STAPS de Lyon 1, et leur poursuite d'études se fait en majorité dans le M2 MPS. La plupart des recrutements extérieurs provient d'Afrique du Nord. Le dossier donne cependant peu d'informations, alors que cette attractivité constitue visiblement un point fort.  La structuration en UE spécifiques avec enseignements au choix permet des parcours individualisés en fonction des projets professionnels.  La mutualisation très intéressante en M1 avec les trois autres spécialités permet l'acquisition de connaissances professionnelles et favorise des réorientations le cas échéant.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités sont celles définies au niveau de la mention. Il n'y a pas de spécificité pour cette spécialité.
Evaluation des étudiants	Les procédures et modalités sont celles définies au niveau de la mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les dispositifs sont définis au niveau de la mention. Les tableaux définissent avec précision les compétences et le niveau d'acquisition attendu pour chaque enseignement.
Suivi des diplômés	La spécialité MPS étant à finalité recherche, le taux d'insertion des diplômés à l'issue du master doit être examiné avec prudence (environ un tiers). De plus, les effectifs sont plus faibles que dans les autres spécialités ce qui amène à interpréter avec prudence les pourcentages. Les taux de réussite fluctuent autour de 60 %, ce qui est néanmoins un peu faible. Plus de la moitié des diplômés poursuit en doctorat, la plupart dans l'EA 647-CRIS.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les procédures et dispositifs pour la spécialité sont décrits et cadrés au niveau de la mention.

# Observations de l'établissement

# Université Claude Bernard Lyon 1



**Division des Études et de la Vie Universitaire**  
**Bâtiment le Quai 43**

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne Cedex

**Affaire suivie par Philippe LALLE**

**Tél secrétariat : 04 72 43 19 73**

**Fax : 04 72 44 80 05**

**Mél : [vpcevu@univ-lyon1.fr](mailto:vpcevu@univ-lyon1.fr)**

**Master STAPS**  
**S3 MA 160010129**

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des formations

**Le Vice-président du Conseil des  
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES  
Monsieur le Directeur de la section des  
formations

Le responsable du master et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES, qui s'avère plutôt très satisfaisante.

Nous souhaitons apporter ici une correction à une appréciation portée par les experts. Il est évoqué une « *faiblesse dans le niveau d'insertion professionnelle pour la spécialité PPMR* ».

Nous pensons que les données des 3 enquêtes d'insertion professionnelle à 12 mois présentées dans le dossier (pour les promotions 2009-10 à 2011-12) montrent que le taux moyen d'insertion professionnelle des diplômés de cette spécialité PPMR ne se différencie pas de ceux observés dans les spécialités IGAPA-S, MFIAPS et M0S : 83.1% (PPMR), 84.4% (IGAPA-S), 80.3% (MFIAPS) et 80.9% (MOS).

Par contre, comme l'ont noté les experts, si environ 73% des emplois occupés sont en relation directe avec les compétences délivrées relatives à l'intervention dans le secteur socio-économique du sport de la performance, seuls 42,3% des emplois occupés sont de niveau cadre. Néanmoins, dans ce secteur d'activité, le niveau réel d'emploi reste difficile à évaluer car il existe très peu de cadres référencés.

Nous nous emploierons à corriger les quelques points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail approfondi d'analyse de cette formation. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1  
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE